



Communiqué de l'intersyndicale du secteur de l'aide aux personnes âgées

C'est maintenant que le gouvernement doit répondre au renforcement des effectifs et à l'augmentation des rémunérations !

Les 10 organisations syndicales et l'AD-PA se sont réunies le mardi 11 décembre pour faire un nouveau point sur la situation des établissements publics et privés (Ehpad, unités de vie protégées Alzheimer...) et des services d'aide à domicile pour personnes âgées.

Depuis plus d'un an nous ne cessons de réclamer une audience auprès du Chef de l'Etat. Elle vient de nous être à nouveau refusée par un courrier du chef de cabinet de l'Elysée en date du 28 novembre au prétexte que la Ministre de la santé aurait engagé une concertation citoyenne sur l'aide à l'autonomie et que par ailleurs, le chef de l'Etat « serait pleinement mobilisé pour apporter des réponses concrètes, durables et ambitieuses... ». Qu'en est-il exactement ? Aucune mesure d'urgence ! Que de la concertation ! Quel mépris !

Surtout lorsqu'avec tous les salariés, nous ne pouvons que constater, que depuis la mobilisation et la grève inédite du 30 janvier 2018, rien n'a véritablement changé dans le quotidien des personnes âgées en matière d'accompagnement, ni pour les personnels. L'importante augmentation des accidents de travail en établissement, comme à domicile, témoigne de la dégradation des conditions de travail. En effet, le taux de sinistralité est passé de 94,6 pour 1 000 salariés en 2016 à 97,2 en 2017, alors que la fréquence des accidents avec arrêt s'est établie à 33,4 pour 1 000 en moyenne dans les autres secteurs (quant au BTP, la sinistralité a reculé de plus de 3% en 2017, représentant 56,8 AT pour 1 000 salariés en 2017).

Il est tout aussi inacceptable de constater que depuis 2017 la suppressions de 77 000 emplois selon dont la Dares, a grandement pénalisé les structures. Nous demandons leur réembauche sur des emplois permanents et statutaires.

Pour tous nos collègues, cette situation est intolérable et leur colère, comme celle des gilets jaunes, est légitime, face au mépris et au refus de répondre sérieusement à leurs principales revendications.

Dans ce contexte, les 10 organisations syndicales et l'AD-PA, qui constituent l'intersyndicale « du secteur de l'aide aux personnes âgées », ont décidé de tenir une conférence de presse le jeudi 20 décembre.

S'appuyant sur la dynamique du mouvement social de ces dernières semaines et de marquer l'anniversaire de la première grève nationale, l'intersyndicale considère que la tâche de l'heure est à la discussion avec tous les salariés du secteur des personnes âgées en leur proposant de tenir 1 000 réunions ou assemblées générales qui, au travers des motions, s'adresseront au Chef de l'Etat en réaffirmant les revendications en matière des ratios de personnels (un agent pour un résident) et d'augmentation immédiate des salaires et des rémunérations.

L'objectif est de centraliser celles-ci au plus tard le 31 janvier 2019. Nous les porterons ensuite à l'Elysée pour qu'enfin nous soyons reçus et que le Président réponde à nos revendications, seule condition permettant de modifier substantiellement la situation actuelle dans ce secteur. Dans le cas contraire, les organisations syndicales et l'AD-PA s'appuyant sur ces motions, décideront des suites à donner à ce mouvement de résistance qui a débuté depuis bientôt un an.

Paris le 20/12/18

Pour tout contact :

FO services publics-santé : Tél : 01 44 01 06 00

FNAS FO Tél: 01 40 52 85 80

CGT santé action sociale : Tél : 01 55 82 87 88

CGT services publics : Tél : 01 55 82 88 20

CGT organismes sociaux : Tél : 01 55 82 87 06

CFDT santé sociaux : tél : 01 56 41 52 00

CFDT Interco : Tél : 01 56 41 52 52

SUD santé sociaux : Tél : 01 40 33 85 00

UNSA santé-sociaux : Tél : 01 45 51 98 29

CFTC santé sociaux : Tél : 01 42 58 58 89

CFE CGC santé social : Tél 01 48 78 49 49

FAFPT : Tel 06 51 88 09 65

SNUTER -FSU Tél: 01 43 47 53 95

AD-PA : Tél : 01 55 12 17 29